



Villarodin Bourget, le 17 novembre 2017

à M. Philippe DURON  
Président du Conseil d'Orientation pour les Infrastructures  
244 Boulevard Saint Germain  
PARIS 75006

Monsieur le Président,  
MMes et MM. les membres du Conseil d'Orientation pour les Infrastructures,

Je souhaite intervenir auprès de votre Conseil en ma qualité de maire de la commune de Villarodin Bourget, située en Savoie à la frontière franco-italienne, pour vous faire part de mon analyse sur la situation que vit notre commune et notre région et sur les priorités dans les transports ferroviaires.

Je salue au passage le processus des Assises de la Mobilité et espère que ces rencontres permettront de réévaluer efficacement, en écoutant toutes les parties prenantes, l'intérêt et les ordres de priorité des projets d'infrastructures de transport de notre pays dans un contexte de financement public contraint et de défi environnemental et sanitaire majeur.

Villarodin Bourget est la commune de Maurienne (Savoie) la plus lourdement impactée par le projet Lyon Turin avec le tarissement des sources, la destruction des meilleures terres agricoles et le dépôt de 3 millions de m<sup>3</sup> de déblais. Villarodin Bourget veut prendre toute sa place pour relever ce défi et améliorer le plus rapidement possible la qualité de l'air en réduisant les émissions polluantes, notamment celles liées à la circulation routière.

Cette politique de préservation de notre environnement, portée par notre commune se décline modestement par le développement du covoiturage et de la pratique du vélo. Villarodin Bourget a été la première commune de Maurienne à installer des bornes électriques pour les automobiles et les vélos électriques.

Villarodin Bourget essaie donc d'agir de manière volontariste et engagée sur son territoire et dans le cadre de ses compétences. Toutefois, la politique de limitation des émissions polluantes et d'apaisement globale des mobilités ne trouvera sa cohérence et son efficacité que si elle rencontre un véritable écho au sein des politiques régionales et nationales menées dans le domaine des transports dans notre région. La commune souhaite donc attirer votre attention sur les sujets qui concernent les grands projets d'infrastructure de notre territoire et la préservation de la qualité de l'air dans nos vallées.

Villarodin Bourget tient à saluer la « pause » décrétée par Mme Elisabeth Borne concernant le projet de nouveau tunnel Lyon-Turin. À l'image de ce qui est mis en place en Suisse, il est en effet possible et raisonnable d'opérer un report modal massif des marchandises sur le rail, en mobilisant divers outils et en optimisant l'usage des infrastructures existantes avant de se lancer dans une politique de creusement de nouveaux tunnels.



Villarodin Bourget espère que la « pause » débouchera sur une préconisation de votre conseil au gouvernement de suivre l'avis, constant depuis 2003, de nombreuses administrations et de la Cour des Comptes, en demandant l'arrêt de ce projet aussi dispendieux qu'inutile au regard des capacités actuelles de la ligne du Montcenis (pour mémoire celle-ci n'est traversée que par 20 trains de fret par jour contre 120 il y a 20 ans).

En renonçant à cette seule opération, le budget ainsi dégagé permettra d'engager sans tarder les travaux de rénovation des nombreuses lignes ferroviaires de notre vallée et de notre région qui en ont un urgent besoin.

Par ailleurs il convient d'accélérer les investissements sur le réseau TER existant. En effet, deuxième objet de ce courrier, je souhaite par la présente vous alerter sur l'état des « lignes ferroviaires du quotidien » de notre région. La ligne ferroviaire de Maurienne, est une infrastructure mal exploitée par la diminution des liaisons avec Chambéry - Lyon et avec l'Italie, et par la sous utilisation de l'Autoroute Ferroviaire Alpine. Pourtant, cette ligne a été modernisée par la mise au gabarit européen B+, la rénovation de plusieurs ponts cet été 2017 et de tous les passages à niveau.

Si le tunnel Lyon-Turin est repoussé car ne répondant à aucune nécessité urgente, il devient possible d'utiliser l'argent public disponible pour réaliser les travaux d'optimisation de cette ligne TER et de fret international.

Nous devons agir maintenant, pour soulager les habitants des vallées alpines de conditions de vie inacceptables, aujourd'hui, et pour préserver notre environnement. Il y a urgence à supprimer la pollution atmosphérique liée au transport routier. Il n'est pas acceptable et supportable d'attendre un éventuel nouveau tunnel ferroviaire d'ici 2030 alors que l'actuel est sous utilisé.

En espérant que cet avis retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'Orientation sur les Infrastructures, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,  
MARGUERON Gilles